



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la forêt
Service Régional de l'Alimentation

CHANCRE COLORE DU PLATANE

DECLARATION PREALABLE DE PLANTATION

de Cultivar Platanor® 'Vallis clausa'



La présente déclaration doit être adressée à la FREDON Rhône-Alpes ou à la DRAAF au plus tard 15 jours avant le début des travaux. (Art-10 de l'arrêté préfectoral de lutte contre le Chancre coloré du platane)

1 – DECLARANT

Nom prénom ou dénomination	<input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Collectivité
	Personne à contacter (nom – téléphone)
Adresse	

2 – PROPRIETAIRE DES ARBRES

Nom prénom ou dénomination	<input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Collectivité
	Personne à contacter (nom – téléphone)
Adresse	

3 – MAÎTRE D'OUVRAGE / COMMANDITAIRE DES TRAVAUX

Nom prénom ou dénomination	<input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Collectivité
	Personne à contacter (nom – téléphone)
Adresse	

4 – MAÎTRE D'ŒUVRE / ENTREPRISE

Nom prénom ou dénomination	Personne à contacter (nom – téléphone)
Adresse	

5 – PLANTATION

EMPLACEMENT	Département : _____ Commune : _____
	Lieu : _____ Site contaminé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
DETAIL DE LA PLANTATION	Nombre d'arbres prévus : _____ Force des arbres plantés : _____ Numéros de commercialisation : _____
	<input type="checkbox"/> Aménagement neuf <input type="checkbox"/> Replantation après peuplement vieillissant <input type="checkbox"/> Replantation après contamination chancre
CALENDRIER	Date prévue pour le commencement des travaux
	Durée probable